



le

DAMPIERROIS

Bulletin municipal de Dampierre-en-Yvelines | FÉVRIER 2022

PLU : LE PLAN DE ZONAGE

P.4

CHASSEURS D'ÉPAVES

P.13

MÉMOIRE DE DAMPIERROIS

P.15



sommaire

4-5 ACTUS

PLU : zonage et règlement

6 INTERCOMMUNALITÉ

Les dossiers de notre Communauté de Communes

7-9 INFOS MUNICIPALES

État civil
Zoom sur les Conseils

10-11 URBANISME & TRAVAUX

La JOC
La Place de l'Église

12-17 AU VILLAGE

Bien-vivre ensemble
Déchets - Épaves
Mémoire de Dampierrois
Vie de château/chantier
Rencontre avec...

18-19 À L'ÉCOLE

Le p'tit Dampierrois
Rénovation du chauffage

20-21 VIE ASSOCIATIVE

22-25 FESTIVITÉS

26 PATRIMOINE

27 TRIBUNE LIBRE

28 NUMÉROS UTILES

Photos de couvertures :
crue au lavoir de Maincourt

agenda*

Février :
Expo Néa Oget – peintures & collages (ex pharmacie)**Mars-avril :**
Expo ateliers Anim'actions – Peintres, sculpteurs,
photographes... (ex-pharmacie)**Lundi 7 mars :**
Passage du « Paris-Nice » cycliste
(Grande rue et 17 tournants)**Dimanche 20 mars | 15h :**
Théâtre « Grand-mère est amoureuse » (Foyer rural)**Samedi 26 mars :**
Réouverture du Domaine de Dampierre**Dimanche 17 avril :**
Traditionnelle chasse aux œufs (jardins du Domaine de
Dampierre)**Vendredi 20 au dimanche 22 mai :**
Salon Art & Jardin (Domaine de Dampierre)**Samedi 21 mai :**
Événement musical « The battle of the bands » (Foyer rural)**Dimanche 22 mai :**
Vide-greniers (devant château + Demi-Lune)
Inscription : fr78720@gmail.com

* sous réserve des contraintes sanitaires

ma mairie

📍 9, Grande rue 78720 Dampierre
entrée par l'arrière, rue de la Grand'Vigne
🕒 Accueil du public : mardi & vendredi de 16h à 19h,
et sur RDV

☎ 01 30 52 53 70 (aux heures d'ouverture)

En cas d'urgence absolue : 06 70 08 24 24

✉ secretariat@mairie-dampierre-yvelines.frPour écrire aux conseillers municipaux, envoyez ou déposez votre
lettre à la mairie où chaque élu dispose d'une boîte individuelle.

📄 Bulletin municipal Le Dampierrois : trois numéros par an

🌐 www.mairie-dampierre-yvelines.fr

📧 Newsletter le Flash Info : inscrivez-vous via le site Internet

📘 Facebook : DampierreYvelines

🏠 Nextdoor : fr.nextdoor.com

LE DAMPIERROIS | FÉVRIER 2022 - Bulletin municipal d'informations édité par la commune de Dampierre en Yvelines

Directeur de la publication : Valérie Palmer
Déléguée à la communication : Anne Brunel
Comité de rédaction : Anne Brunel, Guy Duvochel,
Iskouhie Métérian, Denis Metzger, Valérie Palmer,
Frédéric Veye dit CharetonCrédits photo : Anne Brunel, Aurélien Carbuccia, Claire-Élise
Cauzot, Guy Duvochel, Domaine-de-Dampierre-en-Yvelines,
Jean-Jacques Fillot, Laurent Flieder, Céline Lamourette, Denis
Metzger, Valérie Palmer, SICTOM, SITREVA, Laetitia Sohier,
Bernadette Veye dit Chareton, Frédéric Veye dit Chareton.

Conception graphique : effet-immédiat.com

Ce bulletin est imprimé à 600 exemplaires.

le mot du maire



Les médias ne parlent plus que des élections présidentielles tandis que les français sont, on le comprend, plus préoccupés de leur pouvoir d'achat et par le désir de retrouver un peu de liberté dans leur vie quotidienne.

La course aux parrainages des candidats auprès d'environ 42 000 élus est ouverte depuis le 27 janvier et durera jusqu'au 4 mars. En réalité, elle a déjà commencé depuis l'été et les maires, surtout quand ils sont sans étiquette, reçoivent de nombreux courriers et appels insistants. Les représentants des candidats n'hésitent pas à venir sonner jusqu'à leur domicile !

Puisque j'ai seule au sein du conseil municipal cette faculté de parrainer, je demande régulièrement à mon équipe ce qu'ils feraient à ma place. C'est que derrière cette question du parrainage se pose une autre question : quel est le rôle des élus locaux lors des élections présidentielles ? J'ai donc décidé de vous rendre compte de ma position.

On dénombre actuellement 45 candidats déclarés à l'élection présidentielle (32 hommes et 13 femmes). Les 500 parrainages obligatoires sont censés écarter les candidatures trop fantaisistes. En réalité, rien n'est moins sûr. De plus, le problème du remboursement des frais de campagne en fera renoncer une bonne partie. Mais soyons pragmatiques : s'il y avait 45 candidats effectifs, il nous faudrait autant de panneaux électoraux dans nos rues, autant dire une bonne partie du centre-bourg ! Ouf !

Les « grands candidats » n'ont pas besoin de parrainage ; leur logique est plutôt d'afficher le meilleur tableau de chasse. Très peu pour moi ! Alors faut-il parrainer un « petit » candidat pour contribuer au pluralisme des candidatures ? Sans doute, mais pourquoi celui-là plutôt qu'un autre, ou plutôt une autre si l'on souhaite rétablir

un peu de parité ? Et puis fragmenter l'électorat n'est sans doute pas non plus une bonne chose.

La logique voudrait alors que l'on parraine un candidat qui représente une partie importante de l'électorat selon les sondages et qui risque de ne pouvoir se présenter – il y en a deux ; et il est vrai que ce serait un vrai problème démocratique. Oui mais que faire si leurs valeurs sont vraiment trop éloignées des miennes ?

Je ne donnerai donc pas mon parrainage.

Je pense que ce système est à revoir. Les maires peuvent par exemple faire remonter des problématiques et des idées de terrain. Certains élus nationaux sont tellement éloignés des réalités et du quotidien des français. J'ai déjà partagé, en direction de candidats qui prennent la peine de consulter les élus locaux, quelques idées autour des métiers de la santé, du commerce, de la simplification administrative mais aussi concernant les « territoires perdus de la République ». Vous avez certainement tous des choses à dire.

Je prends ici un engagement : si vous souhaitez exprimer vos idées pour la présidentielle, vous pouvez écrire à l'adresse : presidentielle@mairie-dampierre-yvelines.fr. Toutes vos contributions seront compilées dans un document que j'adresserai à tous les candidats qui solliciteraient un parrainage à Dampierre, quelle que soit leur affiliation politique.

Peut-être est-ce un brin utopique mais essayons de faire entendre la voix de nos campagnes !

 Valérie PALMER
Maire de Dampierre en Yvelines

PLU
le point

L'élaboration du plan local d'urbanisme a pour objectif de maîtriser l'urbanisation du village dans les années à venir. Le plan de zonage du PLU, en cours de finalisation, permet de définir les zones urbaines, les zones naturelles et agricoles du territoire. Il s'appuie étroitement sur les documents supra communaux parmi lesquels les enveloppes urbaines du « plan du parc » du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Les zones urbaines, agricoles et naturelles du territoire

Des zones ont été définies au plus près des caractéristiques de chacun des quartiers et hameaux du village et permettront de fixer les règles d'urbanisme adaptées à leur préservation, ou leur évolution douce.

Pour chacune des zones, des règles sont fixées, permettant de garantir des gabarits, des règles d'implantation, d'aspect extérieur des constructions, de stationnement, de préservation des jardins...

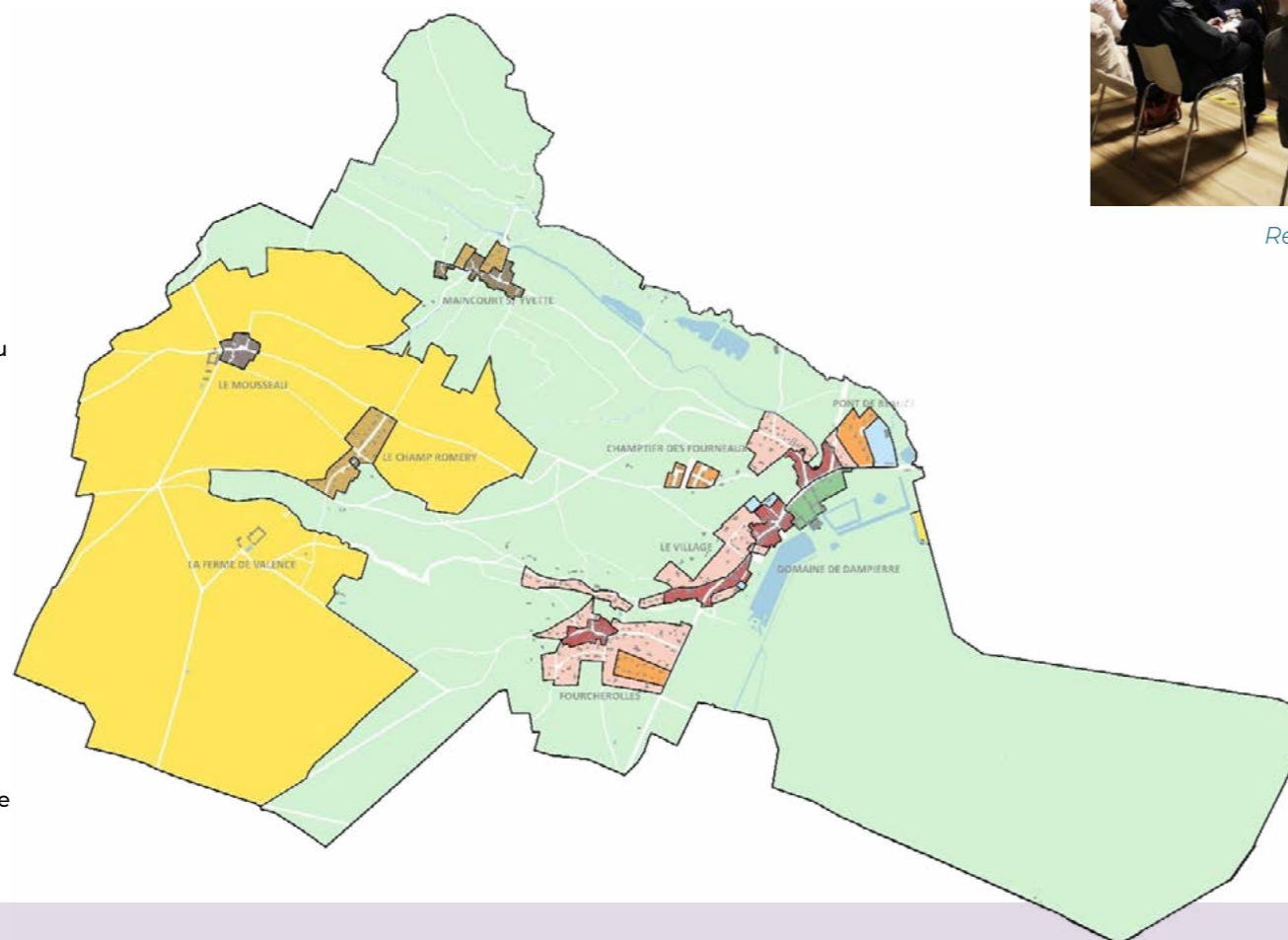
Réunion publique du 17 janvier

Ce document de travail provisoire a été présenté à l'occasion de la réunion publique du 17 janvier 2022, devant une quarantaine de participants sur place, et une trentaine en visioconférence, la réunion étant diffusée en direct sur la page Facebook de la commune.

Les échanges avec les Dampierrois ont été très riches. Les questions posées abordaient les thèmes suivants :

- la division de parcelles dans les hameaux
- la densification des zones urbaines
- les emplacements réservés à des projets d'intérêt général
- la protection des lisières forestières et leur tracé
- l'impact de la catégorisation « bâti remarquable ».

- La zone UV1 : le tissu ancien
UV1a Centre-bourg
UV1b Fourcherolles
- La zone UV2 : le tissu urbain organisé
UV2a Champrier des Fourneaux,
UV2b Clos des Fontenelles
UV2c : Pont de Beauce
- La zone UV3 : le tissu urbain diffus en extension du bourg
- La zone UH1 : le tissu ancien au sein des hameaux
La zone UH1* : le hameau du Mousseau
- La zone UH2 : les extensions urbaines des hameaux
- La zone UE : les équipements
- La zone A : les espaces agricoles
- La zone N : les espaces naturels
- Le secteur Nch : le Domaine de Dampierre (partie bâtie)



Le plan de zonage prend forme

Pour celles et ceux qui ont manqué le rendez-vous, il reste possible de visionner les deux heures de réunion publique sur la page Facebook de la mairie et un compte-rendu détaillé est lisible sur le site de la mairie : www.mairie-dampierre-yvelines.fr/pageLibre000125bc.aspx#



Réunion publique du 17 janvier 2022

La concertation se poursuit jusqu'à la fin du projet, en avril

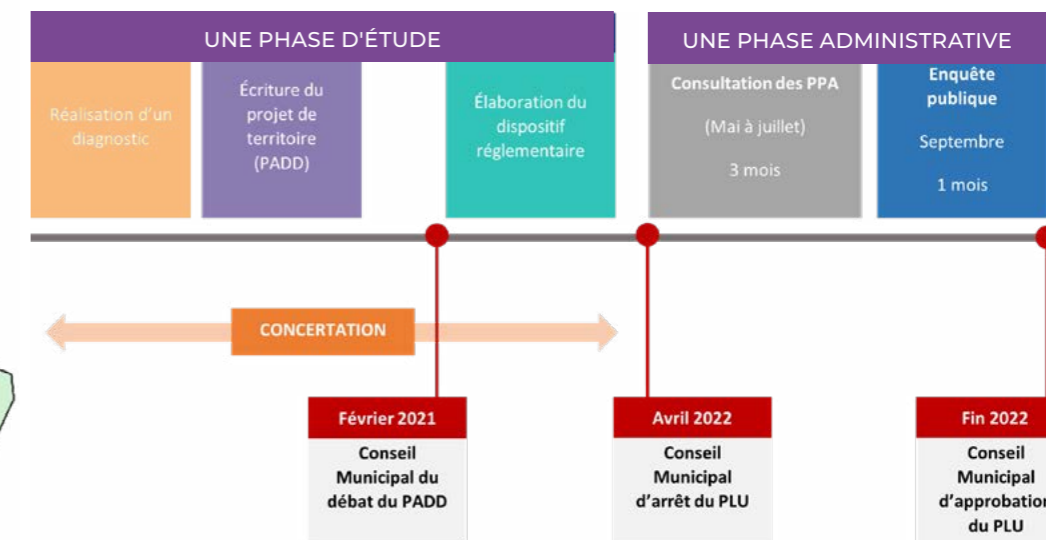
Le travail mené par la commission urbanisme, accompagnée par le bureau d'étude Espace Ville, se poursuit avec les partenaires de la commune (DDT, PNR, etc...). Ce travail vous est régulièrement présenté à l'occasion des réunions publiques, ainsi que par l'intermédiaire d'articles dans le Dampierrois ou le site internet.

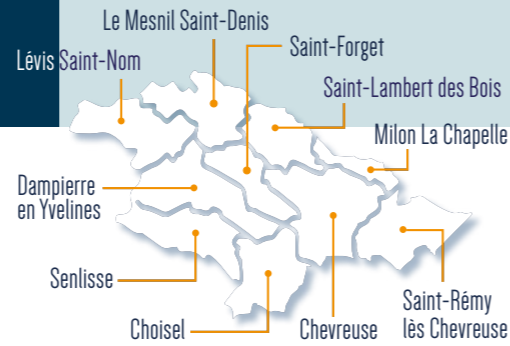
Vous pouvez toujours écrire vos observations sur le registre de concertation ou à l'adresse mail plu@mairie-dampierre-yvelines.fr. Chaque remarque est analysée par la commission.

Le Conseil municipal d'avril permettra d'arrêter le projet de PLU qui sera ensuite soumis à une phase administrative d'environ six mois durant laquelle les personnes publiques associées émettront leur avis rédigé, puis une phase d'enquête publique aura lieu à la rentrée de septembre/octobre : les dates précises vous seront communiquées.

L'approbation interviendra en fin d'année 2022, le PLU deviendra alors opérationnel et applicable à la suite d'une phase de contrôle de légalité de l'État d'une durée d'un mois.

Calendrier prévisionnel d'élaboration du PLU





Distribution d'électricité

Bientôt la fin des coupures électriques dans nos villages ?

Enedis a présenté le 2 décembre dernier à la CCHVC son programme pluriannuel d'investissements sur le réseau public de distribution d'électricité pour la période 2022-2025.

L'analyse de l'incidentologie révèle que le temps moyen de coupure annuelle par client est plus élevé au sein de la CCHVC que dans le reste des Yvelines (82,3 minutes contre 51,1 minutes). La partie du réseau

qui alimente Dampierre-en-Yvelines, Senlisse et Lévis-Saint-Nom concentre à elle seule 80% des incidents.

Un programme d'investissements a donc été établi sur des zones identifiées comme prioritaires, afin de réduire le nombre de coupures, allant de l'enfouissement d'une partie du réseau aérien pour le protéger du risque de chutes d'arbres, notamment sur la partie boisée de Maincourt à Champ-

Romery à la mise en service de systèmes télécommandés pour accélérer le délai de reprise en cas de panne, dont un sur Dampierre.

L'ensemble de ces travaux représente un engagement ferme d'investissements minimum de 475 000 €/an sur 5 ans, en hausse de 30% par rapport aux années précédentes.

L'objectif est d'essayer de ramener le temps moyen de coupure sur la CCHVC à la moyenne des Yvelines à l'issue des 5 ans.

Nuisances sonores

Avancées dans le combat des maires contre les excès routiers

Réunion des maires avec le commandement départemental de gendarmerie

Après une première rencontre en septembre 2021 avec députés, sénateurs et Conseil Départemental, Dampierre accueillait à nouveau le 2 décembre dernier une réunion de coordination entre les maires de la vallée et le Colonel Tortellier et ses équipes afin de s'organiser face aux fléaux de la vitesse et du bruit. Des actions concrètes ont été décidées concernant les matériels à disposition des brigades (radars, sonomètres, véhicules banalisés etc.), un calendrier d'opérations « coup de poing » à partir du printemps, une application mobile permettant une communication plus rapide entre maires et gendarmerie

Radars sonores : enfin le décret d'application !

À l'initiative du député Jean-Noël Barrot, une loi avait été votée en 2020 permettant l'expérimentation de radars sonores. Notre communauté de communes démarrait ces tests avec trois capteurs installés à Senlisse, Saint-Lambert et la Brosse. Mais le décret d'application permettant d'expérimenter la verbalisation n'était toujours pas passé. Lors de la réunion de septembre 2021 à Dampierre, les maires de la vallée s'en étaient plaints. Une lettre avait été envoyée au Gouvernement. C'est maintenant chose faite : décret publié au Journal Officiel le 4 janvier 2022.

Radars sonores : de la mesure sonore aux amendes

Le 18 janvier 2022, élus et associations de motards ont eu droit à une démonstration sur site de l'efficacité des prototypes déployés. Une moto passe, puis deux, puis trois en même temps : la machine est capable d'identifier, au milieu d'un groupe, l'engin qui dépasse le seuil de décibels autorisé et de transmettre sa plaque d'immatriculation en vue d'une verbalisation. Bluffant !



Une dynamique
écologique

Dampierre adhère à l'Agence Locale pour l'Énergie et le Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines*

Les missions de l'ALEC s'articulent autour de deux axes principaux :

- L'information des citoyens sur les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie, de gestion des déchets, etc.
- L'accompagnement technique des collectivités comme des citoyens dans leurs projets de transition énergétique.

Les projets retenus pour Dampierre :

- réaliser un **diagnostic énergétique du patrimoine communal, à commencer par l'école**. Ce diagnostic débouchera sur des recommandations techniques de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et réduire les charges. Un chantier parallèle sera conduit sur la qualité de l'air intérieur.
- évaluer le potentiel d'installations de production d'énergie renouvelable, notamment sous forme de **panneaux photovoltaïques**.

Enfin, des actions seront initiées avec les habitants volontaires : balade nocturne avec caméra thermique pour identifier les maisons individuelles énergivores, animations autour des défis Déclics (Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété), Énergie et Zéro Déchet.

Il s'agit d'un programme ambitieux qui permettra d'**inscrire Dampierre dans la transition énergétique !**



*L'ALEC est une association reconnue d'intérêt général par l'article 192 de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et couvre les communes du Centre et du Sud Yvelines.

ÉTAT CIVIL

Les Dampierrois

Bienvenue aux bébés !

Maya CHEVALIER
née le 11 octobre 2021

Aubin MALGOUYRES
né le 3 novembre 2021

Ferdinand BURNIER-FRAMBORET
né le 5 novembre 2021

Arthur AUDEBERT FESTAUD
né le 18 novembre 2021

Toute notre sympathie aux proches de :

Madame Marguerite FERRAT née BOULANKINE décédée le 6 novembre

Bienvenue aux nouveaux Dampierrois !

Solveig CARPENTER et Aurélien MATHÉ depuis juillet 2021

Vous consentez à ce que le village sache l'arrivée de votre enfant ou apprenne votre récent emménagement ?

> écrivez à secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr pour en autoriser la publication.



Restés informés ! Inscrivez-vous au FLASH INFO.

Ce service gratuit vous permet de recevoir par courriel les informations **urgentes** d'intérêt général de la commune.

Adresse courriel :

Nom et prénom :

Téléphone portable - SMS uniquement en cas d'urgence sécurité :

Date de naissance :

Quartier :

Adresse :

Coupon à envoyer ou à déposer dans la boîte à lettres de la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL et GROUPES DE TRAVAIL

Point sur les travaux des groupes

GROUPE

Patrimoine immobilier Communal

Ce groupe met à jour l'inventaire des biens bâtis et fonciers de la commune.

Cet état des lieux permettra le suivi de leur entretien, ou restauration si nécessaire, et des décisions sur leur vocation/occupation futures.

Les projets à l'étude à court et moyen terme :

- 👉 Le "studio" attenant à l'ancienne pharmacie sera restauré. Il pourrait temporairement servir de cabinet médical à un praticien de santé tant que la maison de santé n'est pas ouverte. Par la suite, cet espace servira de logement, soit en location soit comme logement d'urgence. Les travaux de rénovation vont être lancés rapidement.
- 👉 Un appel à candidature décidera de l'avenir de la boutique sur la grand rue, ex-pharmacie.
- 👉 Une réflexion est en cours sur l'avenir des cabinets médicaux après le transfert des médecins dans la maison de santé.
- 👉 Un projet d'occupation du terrain dans l'hypothèse d'une démolition de la JOC est en cours d'étude.

Sondage

Votre avis nous intéresse !

en vue d'une adhésion au conservatoire du SIVOM

Afin de soutenir les Dampierrois qui souhaiteraient bénéficier d'une formation musicale et instrumentale, la mairie veut étudier l'impact financier d'une adhésion à la carte Conservatoire du SIVOM.

Tous les Dampierrois bénéficient déjà de tarifs réduits pour la piscine de Chevreuse, que gère également le SIVOM. L'adhésion envisagée permettrait d'étendre l'accès à tarif réduit au conservatoire, tout particulièrement pour la musique car aucun enseignement musical n'est proposé à Dampierre.

Les Dampierrois intéressés sont donc invités à se manifester auprès de la mairie, en précisant le nombre de personnes - adultes et enfants - intéressées par famille.

✉ anne.brunel@mairie-dampierre-yvelines.fr

GROUPE

Circulation et Stationnement

La mairie se mobilise pour faire face à l'augmentation naturelle du trafic et des apports de circulation liés au développement du Domaine de Dampierre.

Le but est de mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour encadrer le trafic, en assurer la sécurité et adapter le stationnement aux besoins du village.

Le projet démarre et est mené par le groupe de travail en lien avec le Parc (PNR), le Département et la Communauté de Communes (CCHVC). L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) soutient financièrement ce projet.

En 2022, une analyse menée par un bureau d'études permettra de faire un état des lieux ainsi que des projections de la circulation et du stationnement afin de dégager des solutions.

Associations

Subventions aux associations

Les dossiers de demande d'aide financière à l'organisation d'événements associatifs pour les Dampierrois ont été envoyés à tous les président(e)s d'associations.

Après une analyse détaillée des dossiers présentés, le groupe de travail "Associations" procédera à une proposition d'attribution au budget communal respectant les règles d'utilisation de l'argent public et les critères de répartition mis en place l'an passé.



20 novembre

Désignation de nouveaux représentants de la commune au sein des syndicats intercommunaux.

- Syndicat Intercommunal pour le Restaurant Scolaire et l'Ecole Maternelle (SIRSEM) : Clémence Carbuca et Denis Metzger (Président) sont titulaires, et Frédéric Veye dit Chareton et Anne Brunel, suppléants.
- Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) : Françoise Nguyen-Dinh et Valérie Palmer (vice-présidente) sont titulaires, Denis Metzger et James Thépot suppléants.
- Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) : Denis Metzger et Anne Brunel sont titulaires
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Iskouhie Métérian nouveau membre

Achat JOC

La commune vote le rachat de la JOC au prix de 67 000 € et de plusieurs parcelles associées au prix de 95 500 €. Une clause suspensive est liée à l'obtention d'un permis de démolir du bâtiment, expertisé comme dangereux.

18 décembre

Remplacement de représentants au sein de la communauté de communes

Désignation de Guy Duvochel à la Commission urbanisme de la CCHVC et de Frédéric Veye dit Chareton à la Commission Transports.

Mise en place du RIFSEEP

Le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, qui unifie les primes versées aux fonctionnaires municipaux et introduit une part de rémunération au résultat, est mis en place sur la commune.

Engagement des dépenses d'investissement 2022 à hauteur de 25% du budget 2021

Cette disposition fréquente dans les collectivités locales vise à couvrir le paiement

29 janvier

Autorisation donnée au maire d'ester en justice pour défendre la commune dans une requête au Tribunal administratif déposée par un particulier en matière d'urbanisme.

Renouvellement de la convention cadre avec le Centre Intercommunal de Gestion – pour bénéficier des services d'un avocat à tarif réduit, et ce pour une durée de 5 ans.

DÉLIBÉRATIONS

Zoom sur les conseils municipaux

Autorisation d'emprunt

Acceptation de l'offre de financement de 416 k€ du Crédit Agricole sur 20 ans au taux fixe de 1,03%. Ces fonds ne seront débloqués qu'au fur et à mesure des besoins de financement des futurs investissements.

Convention Jardins Familiaux

La convention de mise à disposition d'un terrain aux Jardins Familiaux de Dampierre est renouvelée pour 3 ans. L'association gèrera et entretiendra aussi le verger du Champrier des Fourneaux, qui reste accessible à tous.

Convention CIG médecine préventive

Cette convention est renouvelée afin que le CIG assure le suivi médical du personnel communal.

Convention CIG assurance statutaire

La commune rejoint l'appel d'offre lancé par le Centre Intercommunal de Gestion pour renouveler le contrat d'assurance statutaire couvrant les risques financiers liés à l'absentéisme de leurs agents (maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, accident de service...).

des travaux devant survenir entre début janvier et le vote du nouveau budget qui intervient au plus tard en avril.

Adhésion au groupement de commande du CIG sur la dématérialisation des procédures

La commune rejoint le groupement de commandes porté par le Centre Intercommunal de Gestion afin d'obtenir des tarifs préférentiels.

Rythmes scolaires

Renouvellement de l'organisation des rythmes scolaires sur une semaine de 4 jours.

Adhésion à l'ALEC

Cf. article page 7 dans le présent bulletin.

Adoption du projet de bail et du montant du loyer de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

Un bail professionnel de 6 ans tacitement reconductible sera proposé à la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires qui gèrera la MSP. Le loyer est fixé à 2097 €/mois.

PLACE DE L'ÉGLISE

enfin publique !

L'emblématique place de l'église St-Pierre de Dampierre, si familière aux Dampierrois, n'était jusqu'alors que partiellement propriété de la commune.

En effet cette place est composée de quatre parties (voir plan cadastral) :

- a. Le parvis de l'église communale (parcelle 179),
- b. Le domaine public le long de l'église jusqu'aux parcelles 731 et 189 au nord, jusqu'à la Grande Rue au niveau du parvis de l'église au sud,
- c. La parcelle 191 qui forme un triangle au milieu de la place longeant la parcelle 190 et une ruelle longeant le bâtiment cadastré 634 ainsi que le bâtiment communal cadastré 496 qui abrite l'ex-pharmacie, son arrière-boutique et le cabinet médical au 1^{er} étage,
- d. Un petit rectangle sur la place au coin de l'ex-pharmacie.

Seule la parcelle 191 (81 m²) n'appartenait pas à la commune.

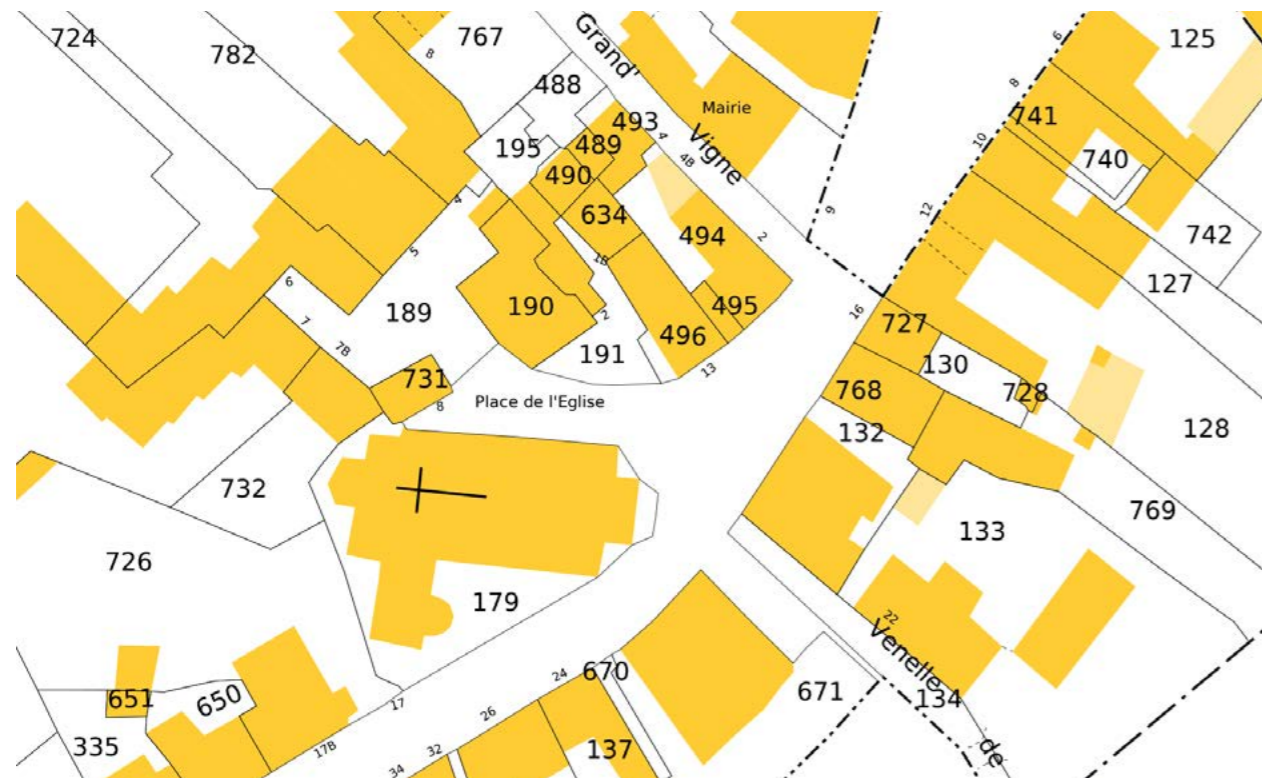
Grâce à un don généreux de ses propriétaires, Monsieur et Madame Dumond, cette dernière pièce du puzzle a enfin rejoint, devant notaire, le 25 novembre 2021, le patrimoine public, assurant ainsi une cohérence pérenne à ce lieu si central.



La mise en valeur de ce très bel ensemble architectural était recherchée dès 1984, dans le cadre du contrat rural. Puis, de 2014 à 2020, la commune a entrepris un programme complet d'aménagement du village, notamment au centre bourg et sur la place de l'église.

Nos remerciements vont donc à Madame et Monsieur Dumond grâce auxquels cette cohérence d'ensemble concourt à la sécurisation et à l'embellissement du village.

Comme le montre la photo, voilà une affaire tirée par le haut !



JOC

Acquisition de la J.O.C.* et d'un ensemble de parcelles

Après l'aménagement du centre bourg entre 2019 et 2021, le rachat privé de l'Auberge Saint-Pierre et ses modalités de réhabilitation en cours de discussion, il restait un point noir au cœur de notre beau village : le bâtiment de la JOC face à l'église

Une étape majeure vient donc d'être franchie. Après un an et demi de discussions avec la famille de Luynes, la commune a signé le 25 janvier dernier devant notaire l'acquisition d'un ensemble de biens pour un montant total de 162 500 € :

- une promesse de vente pour le bâtiment de la JOC, soumise à l'obtention d'un permis de démolir
- l'achat immédiat de parcelles attenantes, comprenant un autre bâtiment
- et achat d'une parcelle (N°78) vers les bâtiments techniques municipaux et longeant le mur du château.

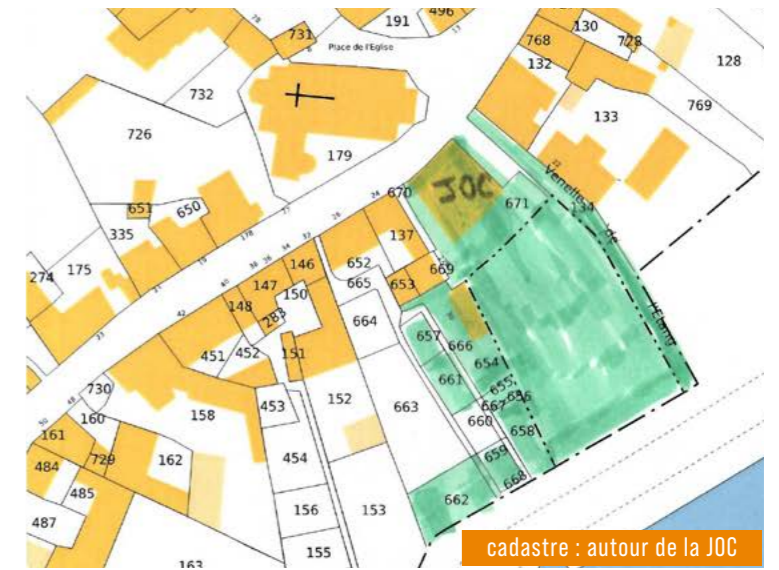
Pourquoi un permis de démolir pour la JOC ?

Sans surprise, l'expertise concernant l'état de l'édifice, demandée par l'Architecte des Bâtiments de France, montre que le bâtiment, en déshérence depuis 20 ans, est irrémédiablement dégradé et sa réhabilitation quasi-impossible.

Une perspective enthousiasmante pour valoriser cette partie du village

Additionnées à l'espace en friche en contrebas de la Place de la Venelle de l'Étang qui appartient à la commune, ces acquisitions permettent d'envisager un projet urbanistique global dans cette zone centrale du village : ouverture d'une vue depuis l'église vers le parc du Domaine, amélioration de la terrasse de restaurant, création de quelques places de stationnement supplémentaires, organisation différente et paysagée de cette jolie place qui mérite d'être mise en valeur, création de la sente piétonnière reliant l'école et même d'une promenade bucolique au-delà ?

La conception d'un tel programme ne se fera pas du jour au lendemain et nécessitera le concours d'un cabinet d'urbanisme. En attendant, un projet de transition est à l'étude dans l'hypothèse d'une démolition de la JOC, afin de sécuriser la zone et d'y aménager aussitôt un espace agréable.



cadastre : autour de la JOC



parcelle D78



*Le bâtiment a hébergé dès 1932 les activités de la fédération Paris-Nord des Jeunes Ouvrières Chrétiennes



Accès aux déchetteries

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'accès aux déchetteries du SITREVA ont évolué.

L'entrée se fait toujours grâce au pass' déchetterie actuel. Mais désormais, les particuliers disposent d'un compte, crédité automatiquement de 50 points par an. La valeur de l'apport est fonction non du volume mais du moyen de transport utilisé, dans la limite de ces 50 points.

Seule exception : si l'apport contient des produits chimiques, un supplément sera appliqué à raison de 1 point par 10 kg.

Quelques exemples :

Les particuliers pourront effectuer dans l'année :

- 50 apports dans une voiture de tourisme ou une petite remorque,
- 25 apports dans une voiture de tourisme + petite remorque,
- 8 apports dans un grand utilitaire,
- 1 apport dans un petit camion et 40 apports avec une voiture de tourisme.

L'accès à toutes les déchetteries du SITREVA se fera dans les mêmes conditions.

Si le solde de 50 points ne suffit pas, il sera possible de créditer son compte en points supplémentaires, selon le tarif en vigueur, depuis son "espace personnel" sur le site Internet www.sitreva.fr, aux mêmes conditions que les professionnels.

Moyen de transport des déchets	Points
Voiture de tourisme • Rubrique J1 de votre carte grise = VP 	▶ 1 Pt
Petit utilitaire • Rubrique J1 de votre carte grise = VP 	▶ 3 Pts
Grand utilitaire • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PIAC > 2t et ≤ 2,75t 	▶ 6 Pts
Petit camion • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PIAC > 2,75t et ≤ 3,5t • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Fourgon plateau 	▶ 10 Pts
Petite remorque • Simple essieu 	▶ 1 Pt
Grande remorque • Double essieu 	▶ 3 Pts
Autre moyen 	▶ 1 Pt



CHASSEURS D'ÉPAVES

Bien vivre ensemble

deux bénévoles nettoient nos forêts

Pour mettre fin à la dégradation de nos bois environnants, deux Dampierrois évacuent les épaves qui les encombrant.

Il n'est pas rare qu'au détour d'une promenade dans nos bois on bute sur une carcasse de voiture à demi-enfouie ou sur de vieux pneus jonchant le sol. Notre environnement si protégé porte en effet les stigmates d'un passé où les bois servaient de décharge à certains irrespectueux, quand il ne s'agit pas d'incivilités plus contemporaines.

Fort d'une expérience de nettoyage des hauts plateaux acquise au sein de l'ONG Mountain Wilderness, Jean-Luc Millereau s'est associé à son voisin Jean-Claude Meneau, tous deux étant déjà bien équipés - tracteur, remorque, treuil et tire fort - pour halier le bois en forêt.

Leur proposition a reçu une franche adhésion de la mairie, le conseiller municipal Jean-Jacques Fillot prenant en charge la coordination de l'opération, avec le soutien de Françoise Nguyen Dihn, adjointe santé-environnement.

Il ne suffit pas, en effet, d'avoir l'esprit d'initiative et de disposer du matériel adéquat pour que tout soit réglé ! Le projet s'est vite révélé complexe car toutes ces épaves étant disséminées sur des parcelles géographiquement éclatées, il fallait procéder par étapes :

- 1 Débusquer les épaves : 7 sites épars sur l'ensemble du territoire communal, des hauts de Maincourt à Fourcherolles, en passant par les bois de la Crène
- 2 Délimiter les parcelles cadastrales concernées. Le géomètre dampierrois Philippe Henny a été pour cela d'une aide précieuse.
- 3 Identifier les propriétaires et leurs adresses (personnes privées ou ONF)
- 4 Recueillir leur accord écrit pour l'accès et le retrait des épaves
- 5 Traiter chaque site.

Or, traiter un site n'est pas non plus une opération simple : il convient d'abord d'en dégager les abords, puis d'extraire les épaves du sol et enfin de ramasser châssis, carrosseries, pneus et autres déchets. Les voitures repérées - parmi lesquelles une DS, une 2CV, une Floride - gisent là depuis une cinquantaine d'années et sont parfois profondément enterrées, ce qui ne simplifie pas le travail. In fine il faut évacuer les ferrailles, qu'un professionnel de la région récupère gracieusement.

Initiée en avril 2021, l'opération devrait prendre fin en mars 2022.



COLLECTE DES DÉCHETS

Du nouveau pour la collecte de vos déchets !

À la suite de deux accidents graves et pour assurer la sécurité des rippers, les camions de collecte des ordures ménagères ne pourront plus ni manœuvrer en marche arrière pour le ramassage des bacs, ni faire demi-tour ailleurs que dans les zones prévues à cet effet (ronds-points, aire de retournement) dans toutes les communes du SICTOM.

Certaines rues de Dampierre sont concernées et trois pistes sont actuellement étudiées avec le SICTOM :

- changer les lieux de dépose des bacs pour la collecte
- organiser la collecte avec des camions plus petits
- mettre en place une aire de retournement.

La première solution a déjà été mise en place rue Pierreuse et rue du Près du Pont de Beauce avec la dépose des bacs en bout de rue. Grand merci aux riverains concernés pour leur compréhension !

La seconde solution est étudiée pour quelques rues de Fourcherolles et du Mousseau, lorsque les rues longues et étroites ne permettent pas la mise en place d'un nouveau lieu de collecte. Cela exige l'achat de nouveaux véhicules et la modification des circuits de collecte.

La dernière solution est à l'étude pour la rue du Moulin à Maincourt.

Aucune modification n'aura lieu tant que la solution de rechange ne sera pas opérationnelle. Les usagers concernés seront personnellement contactés.



MSP

MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE
de DAMPIERRE



Des nouvelles du chantier

Comme chacun peut le constater, le chantier est toujours à l'arrêt depuis maintenant trois mois.

Nous subissons un retard important dû aux difficultés d'approvisionnement rencontrées par les artisans et plus particulièrement l'entreprise en charge des éléments métalliques comme les marquises et l'escalier intérieur.

Nous espérons maintenant une sortie rapide de ces difficultés malheureusement communes à tous les chantiers en cours actuellement.

Gestion et fonctionnement

La Commune, propriétaire du bâtiment, conclura un bail professionnel avec la SISA - Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires. Cette dernière gèrera l'activité des professionnels de santé exerçant dans les murs.

La gérante de la SISA est le Dr Aoustin, médecin généraliste à Dampierre.

La MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire), agréée par l'Autorité Régionale de Santé (ARS) qui cofinance le projet, tissera aussi un réseau de médecins et de paramédicaux conservant en parallèle une activité dans leurs cabinets personnels.

Ce réseau vise à améliorer la couverture de soins de notre territoire.



BOÎTES À LIVRES

Des boîtes à livres revivifiées !

Je m'appelle BOITALIVRE et j'ai 6 sœurs logées comme moi dans les Atribus de Dampierre.

J'ai désormais 2 marraines, Annik et Oli qui souhaitent promouvoir la lecture dans le village et viennent me visiter une fois par mois pour me nettoyer, trier les livres déposés et me réapprovisionner avec des ouvrages en bon état.

Mon principe d'utilisation est simple : JE PRENDS, JE LIS, JE PARTAGE

On emprunte gratuitement l'un de mes livres. On le remet en place après lecture et/ou on dépose un autre ouvrage qu'on a aimé pour le partager avec d'autres lecteurs.

LIRE est enrichissant, LIRE procure du plaisir et aide à oublier les problèmes du quotidien, LIRE développe la mémoire et les capacités cognitives, LIRE permet de voyager sans quitter son canapé.

J'ai donc besoin d'avoir mes étagères bien remplies de titres variés : romans historiques, romans modernes, biographies, romans de terroir, voire romans policiers.

Vous souhaitez faire don de livres ? Prenez RV avec Annik au 06 88 20 47 23. Elle viendra les chercher pour les répartir entre mes sœurs et moi.

Voilà, il fallait que je me livre à vous ! BONNE LECTURE



Ses yeux s'embuent lorsqu'il évoque ses années dans les cuisines de l'Auberge Saint-Pierre.

Pensez donc ! Dampierrois depuis plusieurs générations, entré en apprentissage dès l'âge de 14 ans dans cet établissement de grande réputation depuis 1900, dirigé à l'époque par Monsieur Bruart, Alain Bailleux y apprend le métier sur le tas, durant trois ans, au côté du chef Marius Fabre. Le froid, le chaud, la pâtisserie et même les glaces...

Né en 1934 (88 ans aujourd'hui), Alain se remémore avec émotion l'ambiance protectrice et quasi familiale dans laquelle les techniques du métier et le goût des mets raffinés lui ont été transmis. « On ne travaillait qu'avec de l'argenterie ! » se souvient-il avec fierté.

Après 18 mois passés en Algérie « dans un régiment disciplinaire près de la frontière mauritanienne », c'est un jeune homme profondément mûri qui revient en 1956 à l'Auberge Saint-Pierre où il s'éprend vite de la jeune serveuse corrézienne qui ne tardera pas à devenir sa femme.

Quinze années de service en cuisine suivent cette union, dans le restaurant prestigieux fréquenté par de nombreuses célébrités – Jacques Anquetil et son équipe cycliste, Lino Ventura, Louis de Funès, Alice Donna, Raymond Devos... Il en conserve précieusement les menus illustrés de dictons (*ci-contre*), parfois dédicacés, comme par le comédien Robert Lamoureux.



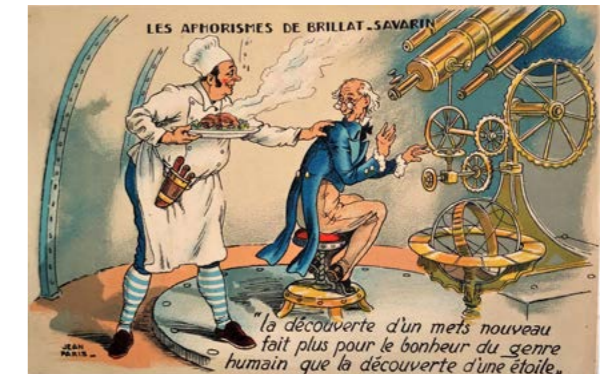
Alain Bailleux aux fourneaux de l'Auberge Saint-Pierre

MÉMOIRE DE DAMPIERROIS

Alain BAILLEUX

*ancien cuisinier
à l'Auberge Saint-Pierre*

Pour Alain Bailleux, l'Auberge Saint-Pierre, ce sont de merveilleux souvenirs et cela reste l'indéfectible patrimoine de Dampierre, autant que le château, où son grand-père (dont il entretient aujourd'hui encore la tombe) était cocher.



Menus illustrés de l'époque

LA VIE DE CHÂTEAU

chantier



Domaine
de Dampierre
-en-Yvelines
Parc & Château

Après deux années de chantier consacrées à la restauration du clos et couvert du logis central du château, on s'achemine vers la fin du travail sur les superstructures : les charpentiers sont partis, couvreurs et maçons peaufinent les finitions et les menuisiers ajustent les dernières menuiseries.

Courant mars, on démontrera les filets de protection pour que l'Architecte en chef des monuments historiques puisse faire le tour de l'œuvre et préciser aux compagnons les dernières retouches afin que le chantier reste le plus discret possible une fois les installations de chantier retirées.

À l'ouverture au public le 26 mars prochain, la restauration du château sera visible à travers sa résille de tubes d'échafaudage. Puis, en avril, on déposera le toit en tôle et la structure tubulaire de sorte que le château se montrera dans ses plus beaux atours durant l'été.

À l'automne, le chantier reprendra avec la restauration des maçonneries des douves. Travail délicat qui sera assuré en toute sécurité sans échafaudages supérieurs.

Vous avez été plusieurs centaines en 2021 à venir découvrir le chantier depuis l'échafaudage spécifiquement installé. Près de 3000 personnes ont profité des Journées européennes du Patrimoine pour échanger avec les compagnons.

En 2022 l'aventure continue grâce à la visite « Raconte-moi Dampierre » au cours de laquelle nos guides conférenciers vous permettront de franchir la palissade de chantier pour approcher au plus près le château restauré, et découvrir la matériauthèque préparée par les entreprises de la restauration.

Pascal Thévard | directeur général du Domaine de Dampierre-en-Yvelines

La restauration du château, c'est ...



Pour les échafaudeurs :

3600 m² d'échafaudage
1860 m² de parapluie en tôle
870 m² de filet imprimé



Pour les maçons et tailleurs de pierre :

113 m³ de pierre de taille à poser
550 balustres à remplacer ou restaurer
363 m² d'enduit refait
337 m² d'enduit conservé



Pour les charpentiers :

44 m³ de bois taillés et posés



Pour les couvreurs :

1850 m² de voligeage (ou 22 000ml)
100 000 ardoises fixées
200 000 clous en cuivre



Pour les menuisiers :

230 portes et fenêtres restaurées
4366 petits carreaux de vitrage, soit 392m² de verre.



Christophe Bottineau
architecte en chef des
Monuments Historiques



L'équipe des couvreurs
au travail sur le toit du château

AU VILLAGE

RENCONTRE AVEC ...

NICOLAS WIRTZ et MAËVA L'HÉRONDE



Les petits villages ont la cote, notamment auprès des jeunes. Mais vivre dans un village rural ne s'improvise pas. C'est un projet bien mûri, voire une véritable philosophie de vie.

C'est en 2020 que Maëva, 35 ans, ingénieure d'études dans le patrimoine culturel, et Nicolas, 32 ans, ingénieur logiciel, ont fait le choix de quitter Plaisir pour s'installer à Dampierre-en-Yvelines.

Pourquoi Dampierre ?

Venus profiter d'un « cadeau gastronomique » à la Table des Blot en 2019, leur premier aperçu est « certes nocturne, mais nous avons malgré tout ressenti le charme de ce village ».

Les recherches sérieuses démarrent l'année suivante : abonnements aux sites immobiliers et, début juillet 2020, premières visites du côté de Montfort l'Amaury, Les Essarts, Le Perray, et enfin Dampierre. Eux qui cherchaient une maison avec jardin n'avaient encore pas franchi la nationale 10 !



Après le Dampierre « by night », ils découvrent le village et son activité diurne ainsi qu'un autre restaurant, Le P'tit Chalet.

C'est vite le coup de cœur pour une maison qu'ils vont visiter quatre fois ! Située au cœur du village, elle leur fait craindre des travaux « fastidieux ». Des travaux qu'ils font aujourd'hui eux-mêmes, avec de bonnes et de mauvaises surprises : « Nous avons découvert un plancher fragilisé à l'étage, cela n'entame en rien notre énergie, ni notre volonté de continuer, mais là nous avons fait appel à un architecte et des artisans ».

Depuis, ils apprécient la vie au centre bourg et l'animation qui y règne grâce aux commerces de proximité sans oublier l'offre médicale. Reste la question de la médiocre desserte, un inconvénient qui a été relativisé par le transport à la demande (TAD). Une interrogation demeure : à quand « un accès gratuit au parc du château pour les Dampierrois, comme ça l'était, dit-on, naguère ? »

Leur maison, une ancienne auberge, et son histoire les conduit à mener l'enquête sur son passé à travers photos et cartes postales chinées ici et là. Nombre d'anciens Dampierrois connaissent des anecdotes à son sujet, « nous serions ravis d'en savoir plus autour d'un café... ».

En attendant Maëva et Nicolas se contentent de l'annexe, un studio, vu l'état du chantier, mais comptent bien avoir fini avant l'été, car un nouveau Dampierrois est annoncé pour le mois de mai !

LE *p'tit* DAMPIERROIS

la rubrique de l'école de Dampierre



Les BIN'S dans mon école

Le 2 décembre 2021 :

L'école de Dampierre-en-Yvelines a bénéficié d'une visite des BIN'S, les Brigades d'Intervention Numériques de la mission numérique des Yvelines. Objectif : aborder les matières au programme via une démarche de projet et à l'aide d'outils numériques.

« Le numérique c'est récent, mes grands-parents et même mes parents n'en avaient pas à leur époque. Pas de smartphones, pas de tablettes et pas d'ordinateurs. Aujourd'hui il y en a partout et demain il y en aura encore plus !

Maintenant je sais comment ça marche un robot, il faut le programmer, c'est super ! J'aimerais inventer des robots pour faire mes devoirs.

Si je veux, je peux même créer un Escape Game. Dans celui des Bin's on était sur une île perdue.

À l'école nous avons une salle informatique et dans les classes des Tableaux Numériques Interactifs. C'est trop bien. Grâce à ça la maîtresse nous crée des ateliers, ça change du papier et c'est plus écologique !

À l'école j'aimerais bien des tablettes, des robots, des consoles et des télévisions. Peut-être que plus tard on ira à l'école en bus volant et peut-être que la maîtresse sera un robot. »

Les bin's

Escape-game

Robot

Carte

ROBOX

Avec la participation des élèves de CE2 : Norah, Mey-Line, Adéla, Maxine, Arthus, Céline, Gabriel, Gaspard, Siloé, Clémence, Maïlyne, Rafael, Maé, Raphaël, Lena, Léon, Charly et de Mme SCHEIDEL.



CHAUFFAGE

Rénovation du système de chauffage

C'est LE sujet qui anime les conversations des parents en chaque début d'hiver à la grille de l'école : les pannes à répétition du chauffage. C'est aussi la hantise de la mairie !

Le système de chauffage est ancien et assez « baroque » : 3 chaudières gaz réparties dans 3 bâtiments, des délais de livraison longs quand il s'agit de changer des pièces issues de divers fabricants.

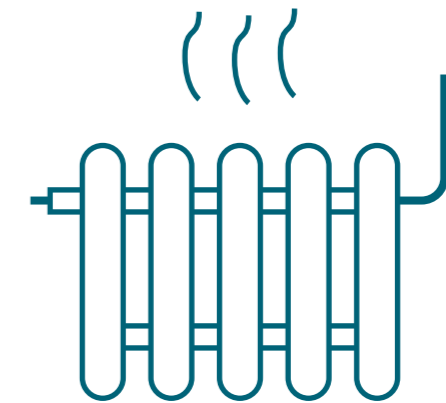
Le changement de l'installation de chauffage de l'école est donc une priorité. Un diagnostic thermique des bâtiments a été initié en janvier avec l'appui de l'ALEC.

Celle-ci dégagera des préconisations techniques, tant pour le chauffage (changement d'une ou plusieurs chaudières, mise en place d'une installation unique ou maintien d'installations indépendantes dans chaque bâtiment, choix de l'énergie) que pour le bâti (besoins éventuels d'isolation) afin d'améliorer le confort et réduire les coûts de fonctionnement.

La commune bénéficiera en outre des conseils d'Ingenier'Y, agence du Conseil Départemental qui assure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des communes pour leurs projets, tant sur la partie appels d'offres que sur le montage financier. Pour gagner du temps, Ingenier'Y a déjà réalisé une visite des bâtiments de l'école en décembre.

L'ambition est de débiter les travaux à la Toussaint 2022. En attendant, un contrat d'entretien a été passé afin de maintenir en bon état de fonctionnement les chaudières existantes. L'installation électrique fera aussi l'objet d'une révision prochaine afin de lui permettre de pouvoir supporter des convecteurs électriques supplémentaires.

L'équipe pédagogique et les délégués des parents d'élèves seront associés à la démarche.



insolite !

Un nouvel arrivant à Dampierre ?

Echappés dans les années 70 de la réserve zoologique du château de Sauvage à Emancé (Sud-Ouest de Rambouillet), fermée depuis 2017, des wallabies ont durant trente ans colonisé la forêt de Rambouillet autour de leur commune d'"origine".

Ils profitaient des grillages endommagés ou ouverts à la suite de tempêtes pour s'échapper dans la nature. On en a dénombré jusqu'à une centaine dans les environs.

Depuis deux ans toutefois, leurs apparitions sont devenues plus rares autour d'Emancé... sans doute parce qu'entre-temps ils ont parcouru un peu de chemin... jusqu'à venir rôder dans le hameau de Champ-Romery !



Bien des surprises au programme d'Anim'actions en ce 1^{er} semestre 2022 !

En dépit des contraintes sanitaires que nous avons bien sûr à cœur de respecter, nous continuerons à faire vivre notre village :

- De nombreux ateliers artistiques en préparation (carnet de voyages, shooting photos, impression 3D)
- Un événement musical exceptionnel au foyer rural le **samedi 21 mai** - « Battle of the Bands » - où 4 groupes de la vallée s'affronteront musicalement dans une ambiance des années soixante
- Expo dans l'ancienne pharmacie dès le mois de mars, d'œuvres réalisées par nos artistes peintres, photographes et sculpteurs
- Nouvelle projection de ciné/débat (sélection en cours) en avril
- Et bien sûr, la Fête des Peintres sur la demi-Lune en juin.



Président : Alain Saivet
 www.animactions-dampierre.fr
 animactions.dampierre@gmail.com
 animactions.dampierre



L'association Foyer rural gère tout au long de l'année le calendrier des activités sportives et culturelles proposées en semaine dans le Foyer rural Jean Debout. Rappel : à partir de 12 ans, le passe vaccinal est obligatoire pour toutes activités dans les locaux du foyer. L'association organise de surcroît :

- dimanche 20 mars | 15h : une représentation théâtrale « Grand-mère est amoureuse » d'Yvan Taburet. La pièce sera interprétée par le CITHEM, la Compagnie Interprétation Théâtrale de Maurepas. Tarif : 8 €. Venez nombreux !
- dimanche 22 mai | 9h-18h : un vide-greniers sur la demi-lune. Tarif : 11€ les 2 mètres + 5,50 € le mètre supplémentaire.



Présidente : Nicole Cha
 www.foyer-rural-dampierre78.org
 fr78720@gmail.com

Le Club de Tennis vous propose :

- un court couvert
- une école de tennis enfants et adultes
- des stages pour les 8-16 ans
- et des tournois en 2022 :

- Tournoi Multi-Chances pour les 11 à 16 ans
7 & 8 mai – 26 & 27 mai – 5 & 6 juin – 27 & 28 août
- Engagement de 3 équipes dans le championnat des Yvelines : Seniors Hommes/Garçons 13-14 ans/Garçons 15-18 ans
Adhésion, Réservations & Tournois, sur TENU



Président : Frédéric Charles
 06 11 07 24 25
 Professeur : Ali Trabelsi
 06 76 94 28 28
 Contact tournois 2022 :
 lorenandrearodriguez@hotmail.com
 tennisclubdampierre@gmail.com
 www.tennisclubdampierre.com

Programme dense à Activ'idées, votre association familiale dampierroise

Les sorties au spectacle à tarif réduit ont repris depuis la rentrée : musique, cirque, théâtre et danse.

Sont encore prévus au programme au Théâtre SQY :

- vendredi 18 mars | 20h30 : « Rituel 4 : le grand débat »
- samedi 9 avril | 20h30 : « Contes et légendes »
- mardi 17 mai | 20h30 : concert de l'orchestre national d'Île-de-France.

Et à l'Opéra Bastille :

- dimanche 22 mai à 14h30 : « Elektra » de Richard Strauss

L'atelier botanique animé par Françoise Leroyer (naturopathe) propose en 2022 :

- Pendant les vacances de février : Atelier Herbière
- dimanche 27 mars : Empreintes d'arbres (moulage) et dégustation de bourgeons
- dimanche 22 mai : Balade et cueillette
- dimanche 3 juillet : Fabrication d'un chapeau de paille (végétal).

Et ne manquez pas le dimanche 17 avril de 10h00 à 12h00, la traditionnelle chasse aux œufs dans les jardins du Domaine de Dampierre. Entrée gratuite pour les Dampierrois.

Immense merci à tous les bénévoles qui ne comptent pas leurs heures pour faire de chaque animation un succès.



Présidente : Bernadette Veye dit Chareton
 06 76 80 94 24
 actividees78@gmail.com
 actividees.dampierre.9

Au club de foot US 17 Tournants, nous avons prévu, pour cette saison 2022, de renouer avec les tournois de fin d'année.

Ainsi nous organiserons le 8 mai deux tournois U5-U6-U7 et U8-U9-U10F.

Ils seront destinés aux enfants de 5 ans à 9 ans, ce qui représentera environ 150 à 180 enfants sur la journée. Il y aura des récompenses individuelles et collectives.



Présidente : Nicole Ollivier
 us17.dampierre@gmail.com

L'association ADEFRO, sise à Dampierre, mène des opérations solidaires dans les domaines culturels, sanitaires et éducatifs avec la Roumanie.



Cet été nous prévoyons la présentation du spectacle travaillé l'été dernier en Auvergne avec nos jeunes acteurs roumains et une tournée théâtrale à travers la Transylvanie. Nous réfléchissons à la création, au lycée de Bucarest, d'un kiosque à viennoiseries qui sera tenu par des élèves. Nous recherchons, pour ce kiosque, du matériel de pâtisserie d'occasion et nous souhaitons nouer un partenariat avec un lycée professionnel en cuisine.



ADEFRO
 Présidente : Martine Moreau
 www.adevro.fr
 adevro.france@gmail.com
 06 60 90 76 40



Ne vous laissez pas bernier par la morosité du temps !

Les jardiniers des Jardins Familiaux de Dampierre-en-Yvelines préparent déjà les beaux jours.

Nous sommes ainsi en train d'achever le raccordement des six tonnes à eau destinées à récolter l'eau de pluie : 6000 litres seront disponibles pour les plantations de printemps.

La convention de mise à disposition du terrain a été renouvelée par la Mairie pour les trois prochaines années. Un grand MERCI au conseil municipal pour sa confiance et pour nous avoir confié de surcroît l'entretien du verger communal du Champtier des Fourneaux. L'association prendra en charge la taille et l'arrosage des pommiers. Jardins Familiaux et verger sont ouverts à tous. Restent actuellement disponibles :

- 3 parcelles de 25 m²
- 1 parcelle de 50 m² et 1 parcelle de 25 m².

Vous êtes tenté ? Dépêchez-vous de nous écrire
 jardinsdedampierre@gmail.com

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DES DERNIERS MOIS

22 octobre - Plus de 150 personnes dont près d'une centaine d'enfants ont joué à se faire peur lors de la balade effrayante intitulée « Dampierre et le loup » organisée pour **HALLOWEEN** sur l'esplanade du foyer rural par l'association Vive l'école largement secondée par de très nombreux parents d'élèves.



11 novembre - C'est par une froide matinée de novembre et englouties dans les brumes épaisses du passé que les **CÉRÉMONIES D'HOMMAGE AUX «MORTS POUR LA FRANCE»** se sont déroulées le 11 novembre, en public pour la première fois depuis longtemps, et en musique grâce à la fanfare de Lévis-Saint-Nom.



26 novembre - Grand chelem à Dampierre pour le **BREVET DES COLLÈGES 2021!**

100% des élèves originaires de l'école de Dampierre reçus avec mention en 2021 : trois mentions « Très Bien », quatre mentions « Bien », une mention « Assez Bien ».

Bravo à Paolo Gilbert, Amy Rabotin, Caroline Michot, Nell Ribeiro, Léo Sadaoui-Palmer et Jean Veye dit Chareton, qui ont dignement représenté notre village !



Ici de gauche à droite : Nell, Paolo, Caroline



Festivités automnales

27-28 novembre - L'exposition annuelle des **PHOTOGRAPHES DE LA VALLÉE** remporte un succès grandissant.

Plus de 130 visiteurs se sont pressés au foyer rural pour admirer les œuvres nombreuses des onze photographes sélectionnés par Anim'actions.

La manifestation bénéficiait d'un parrain de choix, bien connu de tous les Dampierrois qui s'approvisionnent au village, Houcine Boumayla, qui se définit comme "peintre de lumière et d'ombres", proposant une "interprétation du réel".

On y a découvert des travaux éclectiques, allant du noir et blanc de la série londonienne signée Véronique Boujdi aux recherches de "light painting" de Marie-José Tomasi, en passant par la douce lumière irisant le désert blanc des confins libyens proposée par Dominique Guillebaud.

EXPO PHOTOS DAMPIERRE 27-28 NOV FOYER RURAL

Entrée libre

www.animactions-dampierre.fr

HOUICINE BOUMAYLA
Parrain de l'exposition

Anim'actions
Arts & Culture
Dampierre-sur-Loire

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DES DERNIERS MOIS

Festivités hivernales

4 décembre - Les membres toujours motivés du comité des fêtes, épaulés par d'autres bénévoles, se sont attelés à l'érection de l'**ARBRE DE NOËL** sur la Demi-lune. Sacrée entreprise qui a exigé de gros engins et une bonne résistance au froid !



19 décembre - Énorme engouement des Dampierrois et des visiteurs alentours pour la soirée ciné-débat d'Anim'actions autour de la famille Poussin, quatre voyageurs aguerris dont deux adolescents, venus raconter leur « **MADATREK** »



19 décembre - Gastronomie, art et décoration, produits locaux et bonne humeur étaient au rendez-vous lors du **MARCHÉ DE NOËL** organisé par l'association des commerçants AADYA et le comité des fêtes qui préparent déjà de nouvelles animations pour notre village en 2022.



24 décembre - Traditionnelle **DESCENTE DU PÈRE NOËL** ! Il faisait déjà nuit noire en cette veille de Noël lorsque le bonhomme rouge a dévalé la Demi-lune avant de s'installer dans le trône qui l'attendait.

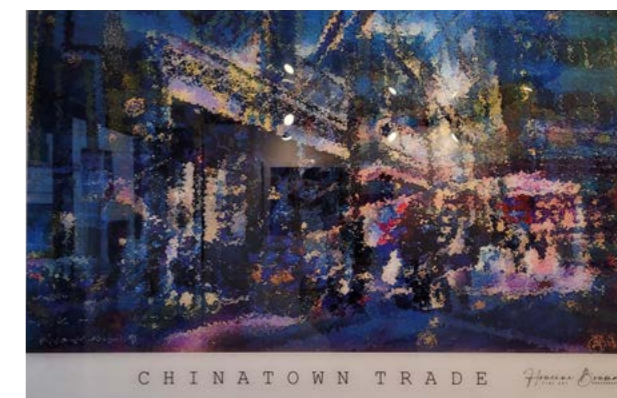


À L'ANCIENNE PHARMACIE

ART EN VITRINE - SUITE

À la suite de l'artisan d'art Michaël Pohu et ses pièces uniques de mobilier en métal, c'est le photographe **Houcine BOUMAYLA** qui nous a régalié durant deux mois de ses **œuvres lumineuses aux effets chatoyants** de peinture impressionniste.

Deux séries très différentes ont démontré l'étendue de sa palette artistique : « Histoire en costumes », puis « Lumières de New-York ».



△ LUMIÈRES DE NEW-YORK

◀ HISTOIRE EN COSTUMES

C'est désormais une **artiste peintre spécialisée dans le collage**, **Néa OGET**, dont l'atelier est situé à La Celle-les-Bordes, qui nous fait partager son goût des couleurs durant le mois de février.

Qui expose à l'ancienne pharmacie ? Les artistes confirmés de Dampierre et alentours
Quelles sont les conditions ? Une convention d'usage temporaire de la vitrine est établie entre la mairie et l'artiste.

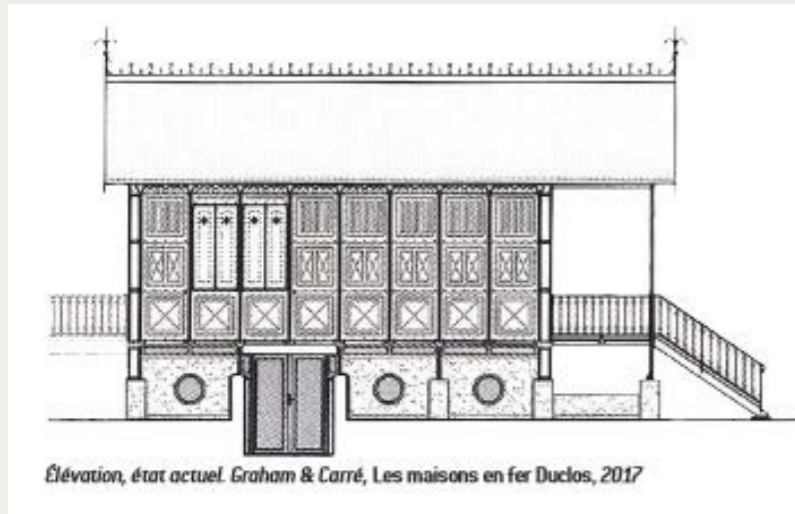
Comment prendre contact pour exposer ?

Auprès de la déléguée à la culture : ✉ anne.brunel@mairie-dampierre-yvelines.fr

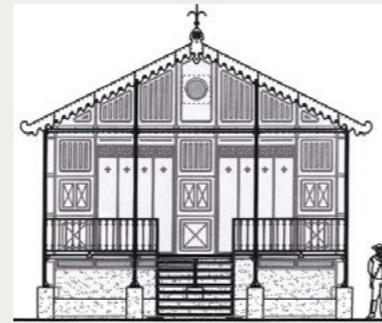
La Maison de Fer

reconnue monument historique

Après plusieurs tentatives du PNR depuis 1990 et grâce à ses recherches, le préfet de région vient de reconnaître officiellement un "intérêt suffisant de ce patrimoine remarquable au regard de l'histoire et de l'art pour en rendre désirable sa préservation".



Élévation, état actuel. Graham & Carré, Les maisons en fer Duclos, 2017



A court terme, pour la commune, cela va permettre le déblocage des travaux de restauration comprenant la rénovation intérieure du gîte et l'amélioration des extensions réalisées dans les années 1980.

Du point de vue de l'urbanisme, un secteur de 500 m autour de la Maison de Fer est établi comme « abords de monument historique ».

► Dans ce périmètre, comme dans tout autre lieu de la commune, tous travaux modifiant l'aspect extérieur des habitations devront faire l'objet d'une autorisation préalable soumise à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Son avis sera « conforme » uniquement en ce qui concerne les édifices et espaces présentant une co-visibilité avec la Maison de Fer (visibles depuis la Maison de Fer ou visibles en même temps que lui, ou qui ont une vue sur le monument).

Souhaitons longue vie à notre

dame de fer !

Ainsi la Maison de Fer, système constructif de l'ingénieur Duclos, façades et toiture (il ne reste que 9 maisons Duclos) est-elle désormais « **inscrite au titre des monuments historiques** ».



Avant-garde constructive et esthétique, les maisons de fer au look ouvrier teinté de colonialisme sont le témoin des années Eiffel et de l'élan post-Exposition Universelle de 1889 où l'industrie du fer était en plein essor. Le chalet de Dampierre est finalement l'un des derniers témoins visibles d'une architecture industrielle expérimentale, inscrite dans un contexte de mutation technique, sociale et commerciale de la fin du 19e siècle, prémices des maisons préfabriquées du 20e siècle.

Cette inscription permet dorénavant de protéger sur le long terme cet édifice, quelles que soient les vicissitudes à venir, de conserver le bien pour les générations à venir et, cerise sur le gâteau, d'obtenir des subventions pour sa restauration.



En application de la loi (Article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), Le Dampierrois offre un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité, proportionnel au nombre d'élus de chaque liste.

LISTE DAMPIERRE C'EST VOUS !

A peine se réjouissait-on d'un semblant de vie normale retrouvée qu'Omicron est venu jouer le trouble-fête avec son cortège de restrictions. Malgré ce contexte sanitaire compliqué, nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2022, puisse-t-elle vous permettre de réaliser tous vos projets, tant personnels que professionnels.

L'année 2022 est marquée par des avancées notables qui peuvent impacter notre village. D'abord, les évolutions récentes de la réglementation dans la lutte contre le bruit et la mise en place effective d'un radar sonore au-dessus des 17 tournants va, nous l'espérons, conduire certains conducteurs d'engins motorisés bruyants à plus de civisme et à respecter davantage la quiétude de notre vallée.

L'acquisition de la JOC par la Municipalité va ensuite être l'occasion de redessiner une partie de notre centre-bourg et nous souhaitons que les habitants et notamment les commerçants soient associés au nouveau projet d'aménagement qui reste à lancer.

Enfin, en parlant de projets, vos élus Dampierre c'est vous ! n'en manquent pas pour cette nouvelle année. Clémence Carbuccion va ainsi représenter la commune au sein du SIRSEM, le Syndicat Intercommunal pour la Restauration et l'Ecole Maternelle qui permet de gérer avec Senlisse une partie de notre école. Cela complète sa fonction de déléguée aux affaires scolaires et lui permet désormais d'avoir en charge tous les dossiers relatifs au fonctionnement de l'école.

Le travail ne manque pas (Loi Egalim, suivi des protocoles sanitaires, recrutement, ...). Clémence continuera aussi à travailler sur le PLU.

Frédéric Veye dit Chareton a la charge du groupe de travail énergie et réseaux qui a une feuille de route chargée pour 2022 : rénovation thermique de l'école, adhésion à l'ALEC, audit énergétique des bâtiments municipaux, mise en place progressive d'un éclairage public à LED, animations ouvertes à tous autour des économies d'énergie, étude du remplacement d'un véhicule thermique de la commune par un véhicule électrique. La transition énergétique s'invite enfin à Dampierre ! Le groupe de travail va aussi travailler sur l'amélioration de la sécurité dans le village avec la mise en place de caméras de vidéo-protection. Frédéric représentera aussi la commune au sein de la Commission Transport et Mobilité de la CCHVC et reste membre du Comité de Rédaction du Journal Municipal et délégué au SICTOM.

Nous restons donc des élus impliqués et œuvrons au mieux pour essayer d'améliorer le quotidien de tous, tâche qui est l'essence de notre engagement municipal.

Comme toujours n'hésitez pas à nous solliciter sur notre adresse mail (dampierrecestvous@gmail.com) en cas de difficultés, nous tenterons au mieux de vous aiguiller.

Clémence CARBUCCIA & Frédéric VEYE dit CHARETON

LISTE DAMPIERRE AVENIR

Bonne année ! Et que les circonstances vous poussent à l'optimisme plutôt qu'au plus profond des désespoirs car l'année sera riche en événements durant lesquels vous pourrez vous exprimer.

Pensez à l'avenir de notre village ! Les plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire sont capitaux pour le futur, pour nous-même et surtout pour nos enfants. Alors regardez bien ce qui vous est proposé ! Le diable est dans les détails qui ne sont pas toujours apparents sur ces sujets complexes. Là aussi, exprimez-vous ! Ces plans sont pour vous et nous engagent indubitablement.

Rejoignez les associations ! Nombreuses à Dampierre, elles sont essentielles à une certaine qualité de la vie villageoise qui ne dépend que de nous. Et puis, l'important c'est de participer.

Enfin, participez au bien-être de tous, en plus du vôtre ! La vie est belle et pleine d'amour avec les autres même si une once de solitude et d'isolement peut se révéler bénéfique dans notre riche environnement.

Philippe BOSSEAU

NUMÉROS UTILES

SAMU 15
Pompiers 18
Police Secours 17

Gendarmerie (Chevreuse) 01 30 52 15 48

Urgences EAU (Suez) : 0 977 401 142
Pannes et sécurité ÉLECTRICITÉ (Enedis) : 0 972 675 078
Urgences Sécurité GAZ (GRDF) : 0 800 473 333
Poubelles, encombrants, déchetterie (SICTOM) : 0 800 49 50 61



WWW.MAIRIE-DAMPIERRE-YVELINES.FR